**LYCEE ALPHONSE DAUDET**

**3, boulevard Victor Hugo**

**30039 NIMES**

**REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER**

**DES CLAUSES PARTICULIERES**

**I-** **Identification de la personne publique** :

Dénomination et adresse de l’établissement et du service acheteur :

Lycée Alphonse Daudet 3, boulevard Victor Hugo 30039 NIMES.

Personne responsable du marché : Monsieur le Proviseur du Lycée Alphonse Daudet.

Comptable assignataire : Mme l’Agent Comptable du Lycée Alphonse Daudet.

**II-** **Procédure :**

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l’article 28 du code des marchés publics.

**III- Objet du marché** :

Le marché a pour but différents lots de denrées alimentaires.

**IV- Forme du marché :**

Marché de fournitures et de services composé en huit lots :

Lot 1 : Pain

Lot 2 : Produits laitiers et ovo produits

Lot 3 : Viande

Lot 4 : Surgelé et poisson frais

Lot 5 : Epicerie

Lot 6 : Primeur

Les soumissionnaires peuvent choisir de répondre à un seul lot ou à plusieurs lots. Chaque lot peut être attribué, faire l’objet d’une négociation, être déclaré infructueux ou être annulé, indépendamment de l’autre et sans que cela n’invalide la présente consultation pour les autres lots.

**V-** **Description des fournitures ou prestations :**

Marché à bon de commande pour différents lots de denrées alimentaires. L’offre porte sur un bordereau de prix (catalogue et tarif). Le tarif, avec prix et références, sera fourni sous forme numérique (CD ou envoi par courriel) après l’attribution du marché.

Volume financier prévisionnel annuel par lot :

Lot 1 : Pain, pour un montant maximum de 16000€

Lot 2 : Produits laitiers et ovo produits, pour un montant maximum annuel de 60000€

Lot 3 : Viande, pour un montant maximum annuel de 70000€

Lot 4 : Surgelé et poisson frais, pour un montant maximum annuel de 80000€

Lot 5 : Epicerie, pour un montant maximum annuel de 75000€

Lot 6 : Primeur, pour un montant maximum annuel de 45000€

Pour le lot primeur, nous souhaiterions privilégier les produits locaux dans la mesure du possible ou les produits nationaux.

Le marché sera passé pour une durée de 1 an, reconductible un an, à compter du 2 octobre 2017 avec prix fermes et définitifs sur la période.

**VI- Echantillons**

Le niveau de qualité des produits livrés au cours du marché ne doit en aucun cas être inférieur à celui des échantillons présentés ou retenus. Les emballages des échantillons devront porter la mention suivante :

Marché de denrées alimentaires – Nom et n° du lot ou des lots - Echantillon

Les échantillons devront être accompagnés d’un bon de livraison attestant de leur gratuité et de leur fiche technique descriptive. Ils devront être déposés entre le 28 aout 2017 et le 15 septembre 2017 au plus tard, à l’adresse suivante :

 LYCEE ALPHONSE DAUDET 3, boulevard Victor Hugo, 30039 NIMES

**VII- Conditions de participation à la consultation**

Il est solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l’égard du pouvoir adjudicateur. Après avis de la Commission des marchés, les candidats retenus recevront une notification d’attribution de marché avant le 26 septembre 2017.

**VII- Contact**: tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du chef de cuisine du Lycée Alphonse Daudet ; tel 04 66 36 34 34, adresse électronique : cuisine.daudet@ac-montpellier.fr

**VIII- Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :** Les offres devront être parvenues au service Intendance du Lycée Alphonse Daudet. Elles devront être déposées entre le 28 aout 2017 et le 15 septembre 2017 au plus tard, à l’adresse suivante :

 LYCEE ALPHONSE DAUDET 3, boulevard Victor Hugo, 30039 NIMES

Ou par mail à l’adresse suivante depense.daudet@ac-montpellier.fr

Le marché débutera à partir du lundi 2 octobre 2017.

**IX- Contenu des offres**: L’offre devra contenir l’acte d’engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant les délais d’exécution.

**VIII-Critère de jugement des offres**: les critères de jugement des offres sont :

* + qualités des produits ;
	+ prix ;
	+ qualités des conditions de livraison ;

**X- Prix et règlements des comptes :**

**Contenu des prix :** les prix proposés sont fermes et définitifs ; une clause de sauvegarde peut être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l’acte d’engagement. Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix. Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l’offre.

**XI- Règlemen**t : Le règlement s’effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture. Aucun acompte ne sera versé à l’entreprise titulaire du marché sauf dans les cas prévus par la circulaire MENF00500169C.

**XII- Délai d’exécution :** Les prestations ou fournitures devront être exécutées à compter du 2 octobre 2017.

**XIII- Notification :** le marché sera notifié au titulaire avant le 26 septembre 2017.

Un avis d’attribution sera rendu public par publication sur le site AJI.

 A Nîmes, le 12 juillet 2017

 Monsieur le Proviseur,

**LYCEE ALPHONSE DAUDET**

3, boulevard Victor Hugo

30039 NIMES CEDEX

**OFFRE VALANT ACTE D’ENGAGEMENT**

**Appel d’offre du** …. Code nomenclature …... lancé en application de l’article 28 du code des marchés publics.

Objet :……………………………………………………………………………………………

**Fournisseur :**

Je soussigné,……………………………………….. …………………………………………..

Agissant au nom et pour le compte de :…………………………………………………………

Dont le siège social est :…………………………………………………………………………

Immatriculé à l’INSEE sous le n° ………………………………………………………………

Et au registre du commerce du greffe du Tribunal de…………………………………………...

Sous le numéro :…………………………………………………………………………………

Après avoir pris connaissance du marché visé en objet, de ses modalités et des clauses techniques particulières

1. m’engage sans réserve à traiter avec le Lycée Alphonse Daudet selon les modalités jointes en annexe (ci-joint contrat, proposition de prix, tarif appliqué ou bordereau de prix)
2. demande que le Lycée Alphonse Daudet se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert à l’organisme financier dont le RIB est joint en annexe.
3. Affirme sur l’honneur et sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts exclusifs être en règle avec les administrations fiscale et sociale.

A…………………..le …………………

CACHET SIGNATURE

Pour acceptation : Monsieur le Proviseur, responsable des marchés :